



**SYNDICAT FRANCIEN
COMMUNICATION
CONSEIL CULTURE**

MEDIAPOST : QUE S'EST-IL PASSÉ EN 2021 ?

La CFDT souhaite tout d'abord vous présenter ses vœux pour cette nouvelle année 2022. La CFDT mettra tout en œuvre pour que les dysfonctionnements et dérives de 2021 ne se reproduisent pas et ainsi formule comme vœux que la nouvelle Direction Régionale soit à la hauteur des attentes des salariés quelques soient leurs affectations dans les services !

**VITAMINEZ LE
DIALOGUE SOCIAL !**



Revenons sur l'année 2021 ! Une année assez catastrophique pour l'ensemble des salariés de Mediapost, où la direction de par sa gestion Covid-19 aura survolé toutes les problématiques rencontrées par les salariés, les laissant ainsi faire face seuls à cette pandémie qui perdure depuis presque deux ans !

Des salariés sous pressions par un manque d'objectivité d'une entreprise qui a pour habitude de faire la sourde oreille et de ne jamais répondre aux questions notamment celles posées par les organisations syndicales en CSE. Cela n'est pas lié qu'à la Covid-19 et au changement de direction ! Ce choix de Mediapost pèse très fortement sur des salariés qui ont tous et toujours répondu aux attentes en matière d'investissements pour assurer leurs Missions !

Malheureusement le recrutement n'est pas au rendez-vous et il peine à venir : un manque de renouvellement à la distribution, la mécanisation, les bureaux, les commerciaux...) les salariés subissent et pâlissent de ce manque d'embauche.

L'entreprise tente de se réorganiser pour pallier à tous ces manques, mécaniser à outrance les secteurs sans se préoccuper des incidences sur les conditions de travail des salariés. Des réorganisations à tout va sans accompagnement du changement ! Le premier impact est le service des ressources humaine actuellement en forte diminution avec une centralisation nationale. L'impact c'est fait très rapidement ressentir. D'abord sur les agents eux-mêmes, ils sont désorientés en surcroît de travail et en grande souffrance. Certain(e)s sont proches du burn-out ! Le deuxième impact se porte sur les salariés, les besoins de soutien et d'accompagnement ne sont plus au rendez-vous et se dégradent irréversiblement. Le renvoi des problématiques au niveau des Chefs d'Établissement ne fera qu'amplifier cet abandon et cet isolement. Les Chefs d'Établissement ont certes un rôle à jouer, mais certainement pas remplacer le domaine RH.

Les salariés subissent de plein fouet ce peu de moyens et cette réorganisation.

- Quid des vraies préoccupations en termes de déplacements rencontrés par les salariés sur les plateformes pour pouvoir exercer leur métier (KM, IK...).
- Quid sur l'écoute de leurs problématiques ou tout simplement les renseigner sur leurs droits, cela est terminé (logement, salaires, aides sociales ...). Encore une fois l'entreprise préfère les économies aux détriments des relations humaines.
- Quid sur les améliorations de leurs conditions de travail. Un matériel défectueux qui peine à être remplacé, des véhicules personnels endommagés par les charges excessives des imprimés publicitaires et des remboursements kilométriques au rabais, qui ne prennent pas en compte les augmentations du coût énergétique. Un manque de



Adhérez en ligne

CFDT SF3C
23 rue d'Alleray 75015 Paris
Tél : 01 40 29 82 00
Fax : 01 40 29 82 10
contact@cfdfs3c.org
www.cfdfs3c.org





**SYNDICAT FRANCIEN
COMMUNICATION
CONSEIL CULTURE**

moyens évident qui au fil des années s'est installé sous le regard d'une direction détachée et qui ne semble pas être perturbée des difficultés de ses distributeurs.

LA CFDT fait un constat sur des accords qui ne sont pas et plus respectés. L'entreprise prend pour habitude de mettre des mesures unilatérales quand cela l'arrange. Concernant l'augmentation des salaires les NAO, nada, et les primes encore moins, elles sont portées disparues. La reconnaissance des corps de métiers ne semble pas être un des objectifs majeurs de l'entreprise. Et cerise sur le gâteau la direction fait la morale aux salariés en mettant plus de pression : il faut faire toujours plus si on souhaite être à l'objectif pour que l'entreprise puisse vivre. L'entreprise a-t-elle conscience que sa force est dans ses salariés, qui, tous les jours s'investissent pour produire !

Nous ne présenterons pas nos vœux à l'équipe sortante de la direction (une direction partie pour cause retraite ou promotion ou retour vers La Poste...) responsable d'avoir laissé dans cet état Mediapost Île de France. Pendant trois années, elle n'a fait que fermer les yeux et laisser se dégrader les conditions de travail, sans aucune reconnaissance des Mediapostières et Mediapostiers.

Tout au long de l'année 2021, la CFDT National et Local, a joué son rôle d'organisation syndicale responsable. Ses équipes sur le terrain, délégués Syndicaux, élus CSE et RPX à plusieurs reprises ont alerté et pointé les dysfonctionnements de l'entreprise ! L'année 2022 sera pour nous, une année forte dans son rapport de force, puisque le dialogue social est dévoyé.

La première étape sera la rencontre avec la nouvelle équipe Régionale fin janvier. Le cahier revendicatif CFDT est complet tout comme le ras le bol des salariés !

LA CFDT vous souhaite une année 2022 revendicative, électorale (IRP) et une mobilisation pour construire votre avenir autour du cahier revendicatif suivant : Les salaires, les primes et les indemnités sans oublier l'amélioration des conditions de travail et la **RECONNAISSANCE !**



À suivre...



Vos contacts CFDT

Karine Felletin :
kfelletin@cfdtf3c.org
06.34.67.27.21

Jean-Michel :
jean-michel.dehenry@orange.fr
06.60.65.68.37

Claude Monfroy :
c.monfroy@hotmail.fr
07.82.98.24.05

Michel Nguyen :
michelng73@gmail.com
06.60.40.87.51



Adhérez en ligne

CFDT SF3C
23 rue d'Alleray 75015 Paris
Tél : 01 40 29 82 00
Fax : 01 40 29 82 10
contact@cfdtf3c.org
www.cfdtsf3c.org



**SYNDICAT FRANCIEN
COMMUNICATION
CONSEIL CULTURE**

Madame Monsieur

Nom :

Prénom :

Date de naissance :

POUR VOUS CONTACTER

Adresse personnelle :

Code postal : Ville :

Téléphone (personnel) :

Portable :

Email (personnel) :

**BULETIN
D'ADHESION A LA CFDT SF3C**

Entreprise :

Établissement :

Code APE/NAF :

Activité ou convention collective :

Adresse :

Téléphone (professionnel) :

Fax (professionnel) :

Email (personnel) :

Privé Employé / Ouvrier Grade / Groupe
 Technicien / Agent de maîtrise Fonction
 Cadre Cadre
 Non cadre

Métier :

Merci de ne pas jeter sur la voie publique.